

[Texte]

Mr. Perinbam: Mr. Chairman, just by way of a supplement to what Mr. McWhinney has said, there is a degree of flexibility which in collaboration with the NGOs we have been able to exercise, and it is that quite often by financing those activities that we are permitted to do, it releases NGO funds to enter into those territories or areas which for one reason or another we may not be able to do. In other words, a non-governmental agency, for all kinds of reasons, does enjoy a great deal of flexibility, and sometimes credibility, than governments can do. In this way we have, over the years, worked out with a fairly good amount of understanding with Canadian NGOs that by taking the burden where we can take the burden, we are often able to release funds that they can then utilize in their areas of interest. So, in this sense, I think that we are not losing, but we are trying, on our side, to remain within the constraints of government policy and at the same time helping the NGOs to do those things which they regard to be important.

• 1200

Mr. Dupras: Thank you, Mr. Perinbam.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Dupras.

Mr. McLean, followed by Mr. Breau, followed by Mr. Munro.

Mr. McLean: Thank you, Mr. Chairman. I would like to continue the focus, which is another aspect in relation to the NGO sector, when we have both the acting president and Mr. Perinbam here. They will be aware that the Minister of Finance removed the \$100 tax deduction for charitable donations in his recent budget and that the Canadian voluntary sector is reeling as a result of the lack of any incentives to their sector at a time when inflation is eating up a good portion of the revenues they receive, and also due to high unemployment there is a sizeable drop in giving.

By not implementing the 50% tax credit, as advocated by the national voluntary organizations, of which the international NGOs play a part, and by simply eliminating the standard deduction, the finance minister in a sense has inhibited the ability of voluntary organizations, including many that we are familiar with around this table. When we think of many of the national agencies we think of OXFAM or CUSO or UNICEF or others, peace and development, the church groups; but there are also smaller, local groups which make a contribution.

I received a copy of a letter, Mr. Chairman, addressed to the Minister of Finance from the K-W Overseas Aid Inc., which reads as follows:

We are discouraged by your decision to eliminate the \$100 standard deduction for charitable donations without implementing the 50% charitable tax credit as advocated by the National Voluntary Organizations (NVO).

[Traduction]

M. Perinbam: Monsieur le président, je voudrais en effet ajouter à ce que disait M. McWhinney que nous jouissons toutefois d'une certaine liberté d'action dans la façon dont nous collaborons avec les organismes non gouvernementaux et qu'il arrive très fréquemment qu'en finançant les activités que nous sommes autorisés à financer, cela dégage des fonds dans ces organismes qui peuvent ainsi pénétrer certains territoires ou régions dans lesquelles nous ne pouvons aller pour une raison ou une autre. Autrement dit, un organisme non gouvernemental, jouit, pour toutes sortes de raisons, d'énormément plus de souplesse d'action et quelquefois de crédibilité que les gouvernements. Il y a donc des années qu'il est bien entendu entre les organismes non gouvernementaux canadiens et nous qu'en assumant une partie du fardeau là où cela nous est possible, nous leur permettons de libérer des fonds qu'ils peuvent ainsi utiliser ailleurs. En ce sens, je ne pense pas que nous perdions mais nous essayons de ne pas nous écarter de la ligne gouvernementale tout en aidant les organismes non gouvernementaux à faire ce qu'ils considèrent important.

M. Dupras: Merci, monsieur Perinbam.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Dupras.

M. McLean, suivi de M. Breau puis de M. Munro.

M. McLean: Merci, monsieur le président. J'aimerais poursuivre sur la question des organismes non gouvernementaux puisque nous avons à la fois le président suppléant et M. Perinbam. Ils savent certainement que le ministre des Finances a supprimé le dégrèvement fiscal de \$100 pour les dons à des organismes de charité dans son récent budget et que ces organismes souffrent maintenant de l'absence de toute incitation à contribuer à leur secteur alors que l'inflation avale une bonne part de leurs recettes et que la crise du chômage a considérablement diminué les dons.

En n'appliquant pas le crédit d'impôt de 50 p. 100 comme le préconisent les organisations nationales de bénévolat dont font partie des organismes non gouvernementaux, et en éliminant tout simplement la déduction normalisée, le ministre des Finances limite dans un certain sens les possibilités des organismes bénévoles, notamment beaucoup de ceux que nous connaissons bien ici. Nous pensons en effet tout de suite aux organismes nationaux comme OXFAM, SUCO ou l'UNICEF ou encore d'autres, paix et développement, les groupes d'église, mais il y en a également des plus petits, des groupes locaux qui apportent une contribution importante à la société.

J'ai reçu copie d'une lettre adressée au ministre des Finances par K-W Overseas Aid Inc. que je vous lis:

Nous sommes très déçus de votre décision d'éliminer la déduction normalisée de \$100 pour les dons de charité sans appliquer un crédit d'impôt de 50 p. 100 pour ces mêmes dons comme le préconisaient les organisations nationales volontaires (ONV).